

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7546 SÉANCE DU 12 août 2024

**Sont présents:**

<b>Rémy Vincent</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial (absent)
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU JUMELÉ FAMILIAL**

**Attendu que** le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) a été informé en février 2024 d'un nouveau financement pour la période financière 2023-2024 dans le cadre de l'entente de principe sur la réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) et du Principe de Jordan;

**Attendu que** le financement offert pour l'exercice 2023-2024 s'élève à 431 354 \$ afin d'assister le CNHW pour des projets de construction et/ou de rénovation de logement, selon des modalités précises du programme SEFPN;

**Attendu que** des besoins en matière de logements familiaux ont été identifiés par la direction Santé et Mieux-être;

**Attendu que** ces fonds ont été reportés à l'exercice financier de la période 2024-2025 et que l'intention du CNHW a été signifiée à Services aux Autochtones Canada concernant la construction d'un jumelé pour les familles de la Nation huronne-wendat (**Projet**);

Page 1 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 août 2024 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7546 SÉANCE DU 12 août 2024

**CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU JUMELÉ FAMILIAL**

**Attendu que** le Projet nécessite un budget total de 650 000 \$, incluant les honoraires professionnels et une contingence équivalant à 10 % de la valeur totale du Projet;

**Attendu que** le CNHW devra verser un montant maximal de 218 646 \$ afin de compenser pour la partie non-financée par le SEFPN dans le cadre de la réalisation du Projet;

**Attendu que** le Projet sera autofinancé par le CNHW jusqu'au dépôt des sommes par le SEFPN prévues à l'exercice financier 2024-2025;

**Attendu que** le lot #2-60 sera libéré pour la construction du Projet.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial Dave Laveau, et **résolu** :

- **D'autoriser** la construction d'un nouveau jumelé pour les familles de la Nation huronne-wendat (**Projet**), selon des modalités précises du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations;
- **De libérer** le lot #2-60 pour la construction du Projet;
- **D'octroyer** au plus bas soumissionnaire conforme le contrat de construction du Projet, le tout en vertu des conditions énumérées dans l'appel d'offres et la *Politique d'approvisionnements en biens et en services du Conseil de la Nation huronne-wendat*;

Page 2 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 août 2024 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7546 SÉANCE DU 12 août 2024

**CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU JUMELÉ FAMILIAL**

- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW), le contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme;
- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures, à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du CNHW, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution;
- **De mandater** le directeur des Services techniques et Infrastructures à suivre l'avancement des travaux et à autoriser les décomptes progressifs de l'entrepreneur et des professionnels.

*[Fin de la résolution]*

Page 3 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 août 2024 Résolution adoptée à  
l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND